



FORCE OUVRIÈRE

COMITÉ TECHNIQUE D. I. DE PARIS ILE-DE-FRANCE 20 JUIN 2014

Aucun point sur le PSD ne figurant à l'ordre du jour, vos élus de l'USD-FO ont siégé en CT.

Des points d'information importants étant programmés, notre présence nous a permis de poser certaines questions nécessaires à la défense et à l'information des agents d'Ile-de-France.

Notre déclaration préalable, en copie ci-dessous, a clairement montré notre volonté de mettre le DI devant ses responsabilités suite à la première audience du cycle ministériel.

DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Président,

Conformément aux engagements pris au dernier CTM ministériel, Michel SAPIN a ouvert un cycle de négociations avec les organisations syndicales représentatives.

À l'issue de la première rencontre en date du 16 juin 2014, Force Ouvrière a notamment pris acte que, contrairement à ce qu'affirme depuis 18 mois la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, le PSD est bien **amendable**.

Les déclarations fortes du ministre engagent toute l'administration des douanes et vous engagent, monsieur le Président, devant le CTSDI d'Ile-de-France et l'ensemble des agents.

En conséquence, tant que ce cycle de négociations ministériel ne sera pas achevé, nous vous enjoignons, ainsi que vos directeurs, à cesser toute annonce allant dans le sens de **votre** PSD. Aussi, l'annonce de la fermeture du bureau de Cergy n'aurait pas dû avoir lieu, qui plus est dans les conditions dans lesquelles elle a été faite !

Si nous siégeons aujourd'hui malgré notre opposition au projet funeste du PSD, c'est parce que nous espérons que ce CT sera l'occasion pour vous, monsieur le Président, de vous inscrire dans la démarche de bonne volonté affichée par notre ministre.

Les élus USD-FO en CTSDI Ile-de-France.



1/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

La délégation de l'USD-FO était composée de :

Nicole PELTIER-GRASSET (PARIS OUEST) et Alice CAHILL (MAD PARIS ILE-DE-FRANCE), élues titulaires en CTSDI Ile-de-France, Alexis CORNILLE (PARIS EST), siégeant comme titulaire en remplacement d'Abdenour KERKOUR, et Dominic PARDAILHE-GALABRUN (SMS), suppléant.

Le directeur interrégional (DI) a présidé le CT en présence de ses directeurs régionaux, excepté celui de Paris-Ouest, et de ses collaborateurs. Il a longuement répondu aux déclarations liminaires des deux organisations présentes (USD-FO et CFDT).

En préambule, le DI a précisé que pour lui, « les orientations données par le ministre ne doivent pas donner lieu à interprétation prématurée » et qu'« il convient d'attendre la fin du cycle de négociations ministériel » pour savoir selon quelles modalités les projets stratégiques seront éventuellement amendés.

Par ses propos sur un « pilotage interrégional renforcé », vos élus estiment que M. Galy cherche des pistes pour contourner les directives de Bercy !

Questionné sur la fermeture du bureau de Cergy, annoncée par le DR de Paris-Ouest, le DI nous a répondu qu'il n'était « pas au courant » de cette annonce et que, sans information directe de sa part, ce n'était pas une mesure à caractère officiel! **Qui ment ?** M. Galy a affirmé qu'il se déplacerait dans les services concernés par des restructurations pour faire lui-même ce genre de déclaration.

Même si M. Galy croit ainsi éteindre l'incendie et atténuer les annonces concernant le bureau de Cergy, il serait naïf de croire que les projets à venir n'auront pas bien des répercussions sur certains bureaux ! Dans cette histoire, lequel, du directeur de Paris-Ouest ou du DI, n'a pas le courage d'assumer ses projets ?

Le DI a enfin indiqué que l'organisation des services prévue par le décret de 2007 perdurera mais que la centralisation comptable devrait se poursuivre : les RR concentrées se situeront au siège de l'interrégion.

Les élus de l'USD-FO resteront extrêmement vigilants sur les futures orientations en Ile-de-France.



2/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

PRINCIPAUX POINTS À L'ORDRE DU JOUR

POINT D'INFORMATION SUR LA FERMETURE DU BUREAU DE MELUN

Ce projet de fermeture était décidé avant le PSD. L'USD-FO a fait remarquer que la fermeture dans une zone géographique étendue telle que la Seine-et-Marne privait la douane de proximité pour exercer les contrôles. Le DI a répondu que la BSI de Melun, située à Combes-la-Ville, n'étant pas remise en cause, pourrait éventuellement héberger une antenne de contrôle OP-CO.

Sur la situation des personnels en poste à Melun, l'USD-FO a précisé que les desiderata des agents repris sur la fiche n'étaient pas le reflet exact de ce qu'ils avaient dit lors d'une réunion qui s'était tenue sur le site. Les situations de chacun sont bien loin d'être résolues, contrairement à ce qui était présenté.

A ce stade, le DI n'est pas en mesure de déterminer si des mesures de reclassement dans une administration financière, comme annoncé à la réunion du 16 juin, pourront s'appliquer en ce qui concerne Melun.

Le DI a indiqué que la fermeture du bureau serait soumise au vote lors d'un CT au début de l'année 2015. À partir du vote, il y aura deux ans pour procéder à la fermeture définitive. Les primes de restructuration seront définies lors de ce CT, point de départ des mesures d'accompagnement (demandes de détachement, etc.).

Suite à l'annonce de la mutation d'un agent mis à disposition du bureau, vos élus de l'USD-FO ont demandé à ce qu'il soit fait appel à un agent de Paris-Spécial. Le manque d'effectifs pour assumer la charge de travail ne doit pas accentuer encore la souffrance liée à la fermeture du site. Ils ont rappelé que le bureau ne devait pas être vidé de sa substance prématurément.

VOTE SUR LE NOUVEAU RÉGIME DE TRAVAIL AU BUREAU DE BLANC-MESNIL

Cette demande à la majorité des agents a trouvé un large consensus. Deux régimes horaires cohabiteront : 35 heures (35 jours de CA) pour les deux agents du contentieux qui ont souhaité rester à l'ancien système, et 38 heures 30 (47 jours de CA) pour tous les autres pôles et les nouveaux arrivants. Le jour de solidarité sera déduit des jours de CA prévus par chaque régime ARTT.



3/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Suite à la demande de l'USD-FO, le DR de Paris-Est a confirmé la mise en application de cette mesure au 1^{er} juillet 2014. Si ce CT avait été reporté, la mise en application aurait subi un nouveau retard.

VOTE : pour à l'unanimité

POINT D'INFORMATION SUR LES MESURES DE RÉORGANISATION DU CSP

Le DI justifie cette réorganisation de trois à deux secteurs par la charge de travail déséquilibrée entre secteurs. Il indique avoir réuni à deux reprises les agents et avoir obtenu leur accord pour une bascule en deux secteurs et pour se former à de nouvelles fonctions.

Il va recueillir les desiderata des agents et leur donner satisfaction. Cette nouvelle organisation se mettra en place au 1^{er} juillet.

Le DI a réaffirmé que le CSP de Paris était pérennisé au 14, rue Yves Toudic, et que le secrétariat général de Bercy a confirmé que la douane conservera ses deux CSP spécifiques.

Un service facturier, fonction actuellement assurée par le CSP de Paris (4 agents), pourrait être créé au sein de la RR d'Ile-de-France, avec le transfert des effectifs de 3 à 4 agents. L'inspection générale des Finances (IGF) travaille sur ce dossier.

Les élus ont signalé les dysfonctionnements récurrents de la climatisation, nécessaire dans cette espace mansardé. M. Fisitzky, responsable du PLI, a répondu que le système de climatisation réversible a du mal à fonctionner correctement sur toute la longueur de l'étage, mais que ces appareils sont couverts par un contrat de maintenance. Pour pallier aux pannes, des climatiseurs portables ont été fournis au service. Le PLI s'est engagé à suivre le dossier.

Vos élus de l'USD-FO seront extrêmement vigilants sur les conditions de cette réorganisation et veilleront à ce que les engagements pris par le DI soient respectés.

Nous sommes à l'écoute de tous les problèmes que vous pourriez rencontrer.

POINT D'INFORMATION SUR LA FERMETURE DU CT COMM D'ORLY

La Poste a décidé de fermer le centre de tri des colis d'outremer et de transférer les activités sur deux centres : exportation à Roissy, et importation sur le site colis Postes de Chilly Mazarin. Ce dernier flux sera transféré le 2 mars 2015.



4/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Cette restructuration sera traitée et votée lors d'un prochain CT. Les mesures de restructuration seront appliquées pour les 3 agents restant en poste. La date de la fermeture du CT COM est fixée par La Poste au 31 mars 2015.

Vos élus de l'USD-FO ont demandé quels moyens humains et matériels seront mis en œuvre pour absorber cette charge de travail par le Bureau douanier postal (BDP) de Chilly-Mazarin : effectifs suffisants et locaux adaptés.

Le DI a indiqué qu'il donnerait au service les moyens de ses missions.

Il a annoncé qu'il était prévu de créer un centre régional de fret express surveillance, compétent pour la direction de Paris-Ouest, pour des expressistes autres que La Poste. Il devrait se situer également sur le site de Chilly-Mazarin.

À la demande de l'USD-FO, le DI a précisé que les effectifs du BDP garderaient leur statut OP-CO.

POINT D'INFORMATION SUR L'IMMOBILIER

Des précisions ont été apportées pour la situation de plusieurs sites.

- Boissy-Saint-Léger : rénovation des façades et accès handicapés pour l'accueil.
- DR Torcy : transformation du logement de fonction en bureaux et travaux de réfection.
- BSI Gennevilliers : il est prévu de créer deux cellules de retenue. Une réunion est prévue avec le PLI pour une réflexion sur l'utilisation du rez-de-chaussée et, notamment, la création d'un véritable local social.
- Immeuble Perrée : des travaux de maintenance sont nécessaires pour la sauvegarde du bâtiment. Des travaux ont déjà été réalisés et un financement pour le changement de fenêtres de la RR a été demandé à la DG. Le DI considère que l'îlot Perrée est un « gouffre financier ».
- Déménagement des services Perrée-Léon Jouhaux. Le DI a confirmé que les laboratoires partiront à Massy en 2016. Il a également confirmé le départ de la rue Léon Jouhaux à la fin du 1^{er} semestre 2016. Pour le 16, rue Yves Toudic, siège de la DR de Paris, le DI n'a pas encore confirmation de la CCI sur son intention de récupérer ou pas les locaux.



5/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Le DI a confirmé l'option prise par la douane sur l'immeuble VISALTO à la Porte de Pantin dans le 19^{ème} arrondissement. A ce stade, le DI ne sait pas s'il s'agira de location ou de « vente en l'état futur d'achèvement », ni si l'option portera au final sur 3 000 m² ou 5 000 m².

L'USD-FO a insisté pour que le DI précise quels services autres que ceux délocalisés de l'îlot Perrée et de la rue Léon Jouhaux seraient installés au VISALTO.

Le DI a donc fait une liste des services appelés à y être installés :

- 1) La RR concentrée ;
- 2) Tous les services actuellement rue Léon Jouhaux ;
- 3) Tous les services de l'immeuble Perrée, sauf le laboratoire ;
- 4) La DR de Paris, si elle part du 16 rue Toudic ;
- 5) La BSI Paris-Nord, qui serait à reloger car la SNCF voudrait récupérer les locaux ;
- 6) Le SARC (service analyse de risque centralisé), ou le SGC (service des Grands comptes), ou les deux ;
- 7) Pas l'ACC MASSE, **sauf** si les surfaces disponibles dans le 19^{ème} permettent de la recevoir ;
- 8) Entre 60 et 70 places de parking seraient réservées en sous-sol.

Intervention de l'USD-FO

Un immeuble regroupant un tel nombre d'agents doit être doté d'une restauration collective, de locaux sociaux suffisants, et de locaux syndicaux.

- 9) **Pour ce qui concerne le SRE de Paris, le DI n'est « pas sûr » qu'il soit implanté à la Porte de Pantin ! Mais peut-être un SRE fusionné !!!**

Le DI n'a pas la même lecture que les OS sur les engagements du ministre, puisqu'il continue à penser « qu'un SRE fusionné n'est pas exclu » !!!

Concernant cette vision du DI d'un SRE fusionné, les élus de l'USD-FO interviendront à tous les niveaux pour que les engagements du ministre ne soient pas détournés par des interprétations locales abusives.



6/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

POINT D'ÉTAPE SUR LE TRANSFERT PAIE ET DOSSIERS GRH AU CSRH

Une surcharge de travail impacte les services de la GRH et de la comptabilité pour le transfert vers le CSRH de Bordeaux. Concernant la paie, elle sera tenue en double en juillet, août, et septembre avant la bascule définitive en octobre au CSRH.

Pour les agents SU, les CET seront gérés comme d'habitude pour la campagne 2014 et ne seront gérés via MATTHIEU qu'à partir de l'année prochaine.

À la demande des représentants du personnel, le DI a affirmé avoir demandé des agents Paris-Spécial pour ne pas empêcher les agents de prendre leurs congés annuels.

Les représentants du personnel ont attiré l'attention du DI sur la nécessité absolue de renforcer les effectifs GRH pour permettre l'organisation et la tenue des élections professionnelles.

De nouvelles applications de gestion sont créées pour les congés, les mutations, les frais de déplacement, etc. La DI a commencé à en tester certaines avant leur déploiement. Beaucoup de points sur le circuit GRH entre la DI et le CSRH restent à éclaircir et à préciser.

Point de vue de l'USD-FO

Ce dossier sensible est à suivre très attentivement pour que le transfert se déroule sans dysfonctionnements. Les réorganisations des pôles comptabilité et GRH en découlant devront tenir compte des desiderata des agents concernés. Vos élus USD-FO y veilleront tout particulièrement.

BILAN INTERRÉGIONAL

En préambule, le DI a tracé les grandes lignes du bilan 2013 **d'une façon très particulière** !
Pour le DI, « il y eu des difficultés en 2013 », mais l'équation « réduction des effectifs + contrainte des moyens + crise sociale » a abouti à... « des résultats remarquables » !!!
Ou comment analyser les résultats d'une manière très « DG-esque » qui biaise la réalité !!!

En réponse à cette « analyse » du DI, vos élus de l'USD-FO se sont attachés à démontrer point par point les difficultés réelles sur le terrain face à un DI qui semble imprégné d'une vision très dogmatique du bilan 2013. Tous les dossiers seront suivis très attentivement dans la durée par vos élus.



7/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Des points marquants du bilan :

- **Fléchissement de l'activité SMS et réorganisation de la brigade**

L'activité et les résultats du scanner mobile ont connu un fléchissement qui était plus que prévisible puisque sur 4 camions, 1 est sédentarisé au Havre, 1 autre mis à la disposition de Marseille en permanence, et que le parc vieillissant ne permet au final que l'utilisation d'1 véhicule!

Le DI compte faire évoluer le dispositif en positionnant les SMS selon de nouvelles modalités. Il estime qu'il faut également mieux valoriser les résultats.

Intervention de l'USD-FO

Vos représentants, par l'intermédiaire de Dominic PARDAILHE-GALABRUN, sollicité comme expert, ont souligné que les perspectives 2014 n'étaient absolument pas tenables et que la fiche rédigée était trop optimiste, la capacité opérationnelle actuelle ne permettant pas d'agir sur de nouveaux vecteurs.

De plus, la manière brutale d'annoncer la répartition des équipages du camion immobilisé pour réparation sur les 3 camions restant, sans consultation de l'ensemble des agents, a généré des conflits au sein de la brigade. Les élus de l'USD-FO veulent savoir ce qu'il est prévu de faire pour la suite, la méthode managériale n'ayant pas donné satisfaction.

M. MANSUY a annoncé que cela serait présenté de façon plus « pédagogique ».

Les représentants de l'USD-FO continueront à suivre les évolutions de ce dossier avec toute la vigilance nécessaire.

- **Indisponibilité des appareils de la SAT en hausse / site et déplacements**

Pour le DI, la baisse des résultats des services aéroterrestres (SAT) est due à des problèmes de « calage de maintenance », mais l'avenir des services aéroterrestres n'est « pas en péril ».

Le DI admet que la location d'une partie d'un hangar avec la société Dassault ne donne pas entière satisfaction. En attendant une solution définitive, le bail a été renouvelé.

L'USD-FO demande au DI où en est la viabilisation des terrains cédés par la communauté de communes pour construire un hangar adapté pour les SAT.

Le DI n'a pas de nouvelles pour l'instant, la communauté de communes ne disposant pas du budget nécessaire.



8/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

L'USD-FO interroge le DI sur la mise en œuvre de l'interdiction de se déplacer à proximité des pistes avec les véhicules personnels et la mise en place d'une navette ADP dont les horaires sont incompatibles avec ceux des douaniers du site.

Le DI a étudié avec le préfet en charge de l'aérogare un dispositif spécifique pour les douaniers. La douane ne participera pas au financement d'une navette aéroportuaire aux horaires contraints de 8h30 à 18h, mais mettra en place l'utilisation d'un véhicule de service. **Des dérogations pourront être accordées en tant que de besoin pour les missions débutant ou se terminant en-dehors de ces heures.**

- ***Croissance du vecteur ferroviaire / cas particulier de la BSI de MLV Chessy***

Le DI indique que la forte croissance du vecteur ferroviaire nécessite la mise en place d'un plan d'action spécifique sur 2 ans piloté conjointement par les DR de Paris et Paris-Est.

Les représentants de l'USD-FO indiquent que sur le site de Marne-la-Vallée Chessy (BSI de MLV), un 3^{ème} RX va ouvrir, et que, les flux de voyageurs augmentant, la mission prioritaire de sûreté va nécessiter la mobilisation de plus en plus d'agents.

Ils demandent en conséquence à ce que les agents de la BSI de Marne-la-Vallée puissent bénéficier de la prime de sûreté.

Le DI promet d'étudier cette demande.

- ***Période de transition pour la GRH et la comptabilité / jours de carences remboursés***

Le DI a fait état dans le préambule de l'énorme travail effectué par les pôles GRH-comptabilité pour le transfert des tâches sur le CSRH de Bordeaux et de l'adaptation nécessaire de ces deux services. La spécificité de la région Ile-de-France est à nouveau soulignée, notamment, par le nombre considérable d'agents gérés en 2013 : **2 980** pour la DI et les directions régionales.

L'USD-FO veillera tout particulièrement à ce que les services relais GRH et comptabilité ne soient pas sous-dimensionnés par rapport au travail qui leur sera demandé.

Comme le lui avaient demandé les OS, le DI a par ailleurs fait faire le bilan des jours de carence sur les indispositions remboursés aux agents d'Ile-de-France, soit 112 jours.

ZUS (SUITE)

Le DI confirme que toutes les demandes du bénéfice du dispositif relatif aux ZUS ont été transmises à la DG bureau A2.



9/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Un groupe de travail (GT) national devrait se tenir dans le courant du second semestre. Les collègues qui en bénéficieront au final se verront attribuer, entre autres, un quota de points supplémentaires pour leur inscription au tableau annuel des mutations (TAM).

MISE EN PLACE D'UNE VEILLE SOCIALE DANS L'INTERRÉGION

Le DI a annoncé la création d'un comité de veille sociale pour l'Ile-de-France, qui ne traitera pas des risques psycho-sociaux mais de l'ensemble des problèmes qui peuvent nuire « au bon exercice des missions douanières » et prévoira des outils pour y remédier.

QUESTIONS DIVERSES

ACC MASSE

L'USD-FO fait le bilan des problèmes rencontrés par le personnel à l'ACC Masse.

À noter que nos élus se sont rendus sur place début juin.

Une visite du CHSCT en mai a mis en lumière le problème de la ventilation totalement inexistante sur le site. Il semblerait que des ventilateurs aient été commandés, mais ils ne sont pas encore parvenus à l'ACC Masse.

D'autre part, une fontaine à eau a été demandée à diverses reprises.

Les élus USD-FO ont pu constater la pose d'étiquettes dans les toilettes comportant la mention « Danger – amiante », ce qui a inquiété les agents qui n'avaient pas été préalablement informés.

Le chef du PLI confirme la commande des ventilateurs pour l'ACC Masse dès la visite du CHSCT. Renseignement pris auprès du fournisseur, les appareils sont actuellement en rupture de stock !

Les élus USD-FO se tiendront informés quant à la date de livraison de ces appareils, indispensables au bien-être des agents durant la période estivale.

La fontaine à eau devrait être très rapidement livrée, un rappel sera fait à l'installateur.



10/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr



FORCE OUVRIÈRE

Des traces d'amiante ont été constatées à l'intérieur du coffrage du rebord de fenêtre dans les WC des hommes, mais ne constituent pas un danger pour les agents. L'étiquette apposée est une mise en garde pour des ouvriers qui seraient amenés à y effectuer des travaux.

Les élus USD-FO veilleront à ce que les engagements pris soient bien respectés.



11/11



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.85.08.34.87 - 09.63.43.59.87

Adresses e-mail : - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr et fo.douanes@wanadoo.fr

Sites Internet : - www.sncd.info et www.fodouanes.fr